

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE
Le 14 mars 2018

La société Empire annonce une amélioration des résultats pour le troisième trimestre de l'exercice 2018

Sommaire du troisième trimestre

- Les ventes des magasins comparables, compte non tenu des ventes de carburant, ont augmenté de 1,1 %
- Le résultat par action s'est établi à 0,21 \$
- Le résultat par action ajusté s'est chiffré à 0,33 \$, comparativement à 0,13 \$ à l'exercice précédent
- La transformation suit son cours dans le cadre du projet Sunrise
- Les flux de trésorerie disponibles se sont établis à 269,4 M\$, soit une hausse comparativement à 28,2 M\$ à l'exercice précédent

Stellarton (N.-É.) – Empire Company Limited (« Empire » ou la « Société ») (TSX : EMP.A) a annoncé aujourd'hui ses résultats financiers pour le troisième trimestre clos le 3 février 2018. Pour le trimestre, la Société a comptabilisé un bénéfice net ajusté, déduction faite de la participation ne donnant pas le contrôle, de 89,9 M\$ (0,33 \$ par action après dilution), en comparaison de 34,6 M\$ (0,13 \$ par action après dilution) pour le troisième trimestre de l'exercice précédent.

« Ce trimestre est venu confirmer nos progrès au chapitre de l'amélioration des résultats de la Société, a déclaré Michael Medline, président et chef de la direction. Au cours des trois premiers trimestres, notre RPA ajusté a enregistré une croissance de 77 % par rapport à celui des trois premiers trimestres de l'exercice précédent, et ce, malgré les difficiles décisions à long terme que nous avons dû prendre pour restructurer la Société et assurer sa croissance. »

Au quatrième trimestre de l'exercice 2017, la Société a lancé le projet Sunrise, un plan triennal de transformation complète visant à simplifier la structure organisationnelle et à réduire les coûts. La transformation devrait se traduire par des économies annualisées d'au moins 500 M\$ d'ici l'exercice 2020. La transformation suit son cours; la première phase de la restructuration de la Société est maintenant presque achevée et les avantages retirés jusqu'à présent sont à la hauteur des attentes de la direction. Le total des coûts non récurrents ne devrait pas dépasser 240 M\$, et la majeure partie des charges liées à la transformation devraient avoir été comptabilisées en résultat net d'ici le quatrième trimestre de l'exercice 2018.

RÉSULTATS D'EXPLOITATION

(en millions de dollars, sauf les montants par action)	Périodes de 13 semaines closes les			Périodes de 39 semaines closes les		
	3 févr. 2018	4 févr. 2017	Variation en \$	3 févr. 2018	4 févr. 2017	Variation en \$
Ventes	6 029,2 \$	5 889,8 \$	139,4 \$	18 328,5 \$	18 007,3 \$	321,2 \$
Profit brut ¹⁾	1 444,7	1 394,8	49,9	4 449,2	4 286,3	162,9
Bénéfice d'exploitation	108,1	68,6	39,5	235,9	271,6	(35,7)
Bénéfice d'exploitation ajusté ¹⁾	152,0	74,3	77,7	462,0	288,4	173,6
BAIIA ¹⁾	216,1	179,4	36,7	567,9	605,5	(37,6)
BAIIA ajusté ¹⁾	253,3	178,7	74,6	774,3	603,0	171,3
Bénéfice net ²⁾	58,1	30,5	27,6	88,5	129,0	(40,5)
Bénéfice net ajusté ¹⁾²⁾	89,9	34,6	55,3	251,3	141,1	110,2

Résultat par action, après dilution

RPA ²⁾³⁾	0,21 \$	0,11 \$	0,10 \$	0,33 \$	0,47 \$	(0,14) \$
RPA ajusté ¹⁾²⁾³⁾	0,33 \$	0,13 \$	0,20 \$	0,92 \$	0,52 \$	0,40 \$
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation, après dilution (en millions)	272,2	271,7		272,0	272,0	

	Périodes de 13 semaines closes les		Périodes de 39 semaines closes les	
	3 févr. 2018	4 févr. 2017	3 févr. 2018	4 févr. 2017
Croissance (diminution) des ventes des magasins comparables ¹⁾	1,3 %	(3,1) %	0,9 %	(2,5) %
Croissance (diminution) des ventes des magasins comparables, compte non tenu des ventes de carburant	1,1 %	(3,7) %	0,7 %	(2,4) %
Marge brute ⁴⁾	24,0 %	23,7 %	24,3 %	23,8 %
Marge du BAIIA ⁴⁾	3,6 %	3,0 %	3,1 %	3,4 %
Marge du BAIIA ajusté ⁴⁾	4,2 %	3,0 %	4,2 %	3,3 %
Taux d'impôt effectif	28,1 %	28,6 %	29,5 %	22,7 %

1) Voir la rubrique « Mesures et données financières non conformes aux PCGR ».

2) Déduction faite de la participation ne donnant pas le contrôle.

3) Résultat par action (« RPA »).

4) Résultats d'exploitation consolidés en pourcentage des ventes.

Ventes

Les ventes ont augmenté de 2,4 % pour la période de 13 semaines close le 3 février 2018, les ventes des magasins comparables ayant enregistré des hausses dans la plupart des régions au pays grâce à l'augmentation de la taille du panier d'épicerie et au resserrement des stratégies d'établissement des prix, alors qu'au cours de l'exercice précédent, d'importantes stratégies de baisse de prix avaient été mises en œuvre par la Société. L'inflation des prix des produits alimentaires a été favorable, ce qui a contribué à la hausse des ventes.

Profit brut

L'augmentation du profit brut pour la période de 13 semaines close le 3 février 2018 découle d'une amélioration de l'exécution en magasin et des stratégies promotionnelles ainsi que de l'attention constante apportée à la stabilisation et à l'amélioration des marges, facteurs qui ont entraîné une hausse des marges brutes, qui sont passées de 23,7 % à 24,0 % au troisième trimestre.

BAIIA

Le BAIIA de la période de 13 semaines close le 3 février 2018 a augmenté, grâce essentiellement à l'accroissement des ventes et des marges, aux avantages liés au projet Sunrise et aux autres économies de coûts ainsi qu'à l'apport plus élevé des activités immobilières. Ces facteurs ont été partiellement contrebalancés par la hausse des charges de rémunération incitative attribuable à l'amélioration du rendement et par les charges liées au projet Sunrise. Le BAIIA ajusté du trimestre a augmenté de 42 %, pour s'établir à 253,3 M\$.

(en millions de dollars)	Périodes de 13 semaines closes les		Périodes de 39 semaines closes les	
	3 févr. 2018	4 févr. 2017	3 févr. 2018	4 févr. 2017
BAIIA	216,1 \$	179,4 \$	567,9 \$	605,5 \$
Ajustements :				
Fermetures de magasins de l'unité fonctionnelle de l'Ouest	20,9	-	20,9	-
Coûts liés au projet Sunrise	16,3	-	185,5	-
Profit sur la sortie d'installations de fabrication	-	-	-	(7,5)
Coûts de la restructuration organisationnelle historique	-	0,7	-	4,3
Reprises liées à la rationalisation du réseau	-	(4,6)	-	(4,6)
Réorganisation des centres de distribution	-	3,2	-	5,3
	37,2	(0,7)	206,4	(2,5)
BAIIA ajusté	253,3 \$	178,7 \$	774,3 \$	603,0 \$

Impôt sur le résultat

Le taux d'impôt effectif s'est établi à 28,1 % pour la période de 13 semaines close le 3 février 2018, en comparaison de 28,6 % pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. La diminution du taux effectif découle principalement de l'augmentation des gains en capital sur les cessions d'immeubles et des charges additionnelles liées au projet Sunrise. Les charges ont été engagées dans des juridictions fiscales où les taux d'impôt des sociétés sont plus élevés, ce qui a eu pour effet de réduire le taux effectif.

Bénéfice net

Le tableau suivant présente un rapprochement du bénéfice net ajusté :

(en millions de dollars, sauf les montants par action)	Périodes de 13 semaines closes les		Périodes de 39 semaines closes les	
	3 févr. 2018	4 févr. 2017	3 févr. 2018	4 févr. 2017
Bénéfice net ¹⁾	58,1 \$	30,5 \$	88,5 \$	129,0 \$
RPA (après dilution)	0,21 \$	0,11 \$	0,33 \$	0,47 \$
Ajustements (déduction faite de l'impôt) :				
Fermetures de magasins de l'unité fonctionnelle de l'Ouest	15,3	-	15,3	-
Coûts liés au projet Sunrise	11,6	-	133,1	-
Amortissement des immobilisations incorporelles liées à l'acquisition de Canada Safeway	4,9	4,7	14,4	14,1
Profit sur la sortie d'installations de fabrication	-	-	-	(5,5)
Coûts de la restructuration organisationnelle historique	-	0,5	-	3,1
Reprises liées à la rationalisation du réseau	-	(3,4)	-	(3,4)
Réorganisation des centres de distribution	-	2,3	-	3,8
	31,8	4,1	162,8	12,1
Bénéfice net ajusté ¹⁾	89,9 \$	34,6 \$	251,3 \$	141,1 \$
RPA ajusté (après dilution)	0,33 \$	0,13 \$	0,92 \$	0,52 \$
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation, après dilution (en millions)	272,2	271,7	272,0	272,0

1) Déduction faite de la participation ne donnant pas le contrôle.

Flux de trésorerie disponibles

Les flux de trésorerie disponibles pour le trimestre ont augmenté considérablement par rapport à ceux de la période correspondante de l'exercice précédent, en raison essentiellement de la hausse du bénéfice d'exploitation et de la baisse des dépenses d'investissement.

(en millions de dollars)	Périodes de 13 semaines closes les		Périodes de 39 semaines closes les	
	3 févr. 2018	4 févr. 2017	3 févr. 2018	4 févr. 2017
Entrées de trésorerie liées aux activités d'exploitation	284,7 \$	100,5 \$	566,2 \$	482,7 \$
Ajouter : produit de la sortie d'immobilisations corporelles et d'immeubles de placement	34,6	11,3	104,0	388,9
Déduire : acquisitions d'immobilisations corporelles et d'immeubles de placement	(49,9)	(83,6)	(163,7)	(368,9)
Flux de trésorerie disponibles	269,4 \$	28,2 \$	506,5 \$	502,7 \$

1) Voir la rubrique « Mesures et données financières non conformes aux PCGR ».

PERFORMANCE FINANCIÈRE PAR SECTEUR

La Société exerce ses activités et présente ses résultats dans deux secteurs :

- 1) Le **secteur de la vente au détail de produits alimentaires**, qui est représenté par Sobeys Inc. (« Sobeys »), filiale entièrement détenue;
- 2) Le **secteur des placements et autres activités**, qui comprend les placements dans le Fonds de placement immobilier Crombie (le « FPI Crombie ») (participation de 41,5 % comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence; 40,3 % après dilution) et les participations dans Genstar.

Vente au détail de produits alimentaires

(en millions de dollars)	Périodes de 13 semaines closes les			Périodes de 39 semaines closes les		
	3 févr. 2018	4 févr. 2017	Variation en \$	3 févr. 2018	4 févr. 2017	Variation en \$
Ventes	6 029,2 \$	5 889,8 \$	139,4 \$	18 328,5 \$	18 007,3 \$	321,2 \$
Profit brut	1 444,7	1 394,8	49,9	4 449,2	4 286,3	162,9
Bénéfice d'exploitation	78,8	41,7	37,1	178,4	206,8	(28,4)
Bénéfice d'exploitation ajusté	122,7	47,4	75,3	404,5	223,6	180,9
BAIIA	186,7	152,5	34,2	510,1	540,4	(30,3)
BAIIA ajusté	223,9	151,8	72,1	716,5	537,9	178,6
Bénéfice net ¹⁾	38,8	13,4	25,4	56,6	89,1	(32,5)
Bénéfice net ajusté ¹⁾	70,6	17,5	53,1	219,4	101,2	118,2

1) Déduction faite de la participation ne donnant pas le contrôle.

Placements et autres activités

(en millions de dollars)	Périodes de 13 semaines closes les			Périodes de 39 semaines closes les		
	3 févr. 2018	4 févr. 2017	Variation en \$	3 févr. 2018	4 févr. 2017	Variation en \$
Bénéfice d'exploitation						
FPI Crombie	11,4 \$	12,8 \$	(1,4) \$	28,7 \$	33,8 \$	(5,1) \$
Partenariats immobiliers	20,0	10,9	9,1	30,6	30,2	0,4
Autres activités, déduction faite des charges du siège social	(2,1)	3,2	(5,3)	(1,8)	0,8	(2,6)
Bénéfice net	29,3 \$	26,9 \$	2,4 \$	57,5 \$	64,8 \$	(7,3) \$

Le bénéfice d'exploitation de la période de 13 semaines close le 3 février 2018 s'est accru par rapport à celui de la période correspondante de l'exercice précédent, en raison de l'augmentation de la quote-part du résultat attribuable aux partenaires immobiliers qui a résulté de l'accroissement du volume de ventes de terrains dans l'Ouest canadien et d'une vente en bloc de biens immobiliers destinés à l'aménagement par un partenaire immobilier américain. Ces facteurs ont été contrebalancés par la diminution du bénéfice d'exploitation dégagé par les autres activités, laquelle est attribuable à des ajustements positifs effectués à la période correspondante de l'exercice précédent.

SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉE

(en millions de dollars, sauf les montants par action et les ratios)	3 février 2018	6 mai 2017	4 février 2017 ¹⁾
Capitaux propres, déduction faite de la participation ne donnant pas le contrôle	3 666,9 \$	3 644,2 \$	3 684,0 \$
Valeur comptable par action ordinaire ²⁾	13,50 \$	13,41 \$	13,59 \$
Dette à long terme, y compris la tranche échéant à moins d'un an	1 778,1 \$	1 870,8 \$	1 957,9 \$
Ratio de la dette consolidée sur le capital total ²⁾	32,7 %	33,9 %	34,7 %
Ratio de la dette consolidée nette sur le capital total net ²⁾	26,5 %	31,3 %	32,3 %
Ratio de la dette consolidée sur le BAIIA ajusté ²⁾³⁾	1,8 x	2,3 x	2,2 x
Ratio du BAIIA ajusté sur la charge d'intérêts ²⁾⁴⁾	9,6 x	7,7 x	8,1 x
BAIIA ajusté pour les quatre derniers trimestres	968,2 \$	796,9 \$	872,6 \$
Charge d'intérêts pour les quatre derniers trimestres	100,8 \$	103,1 \$	107,2 \$
Ratio des actifs courants sur les passifs courants	0,8 x	0,9 x	0,9 x
Total de l'actif	8 637,1 \$	8 695,5 \$	8 772,1 \$
Total des passifs financiers non courants	1 941,6 \$	2 502,1 \$	2 637,6 \$

1) Les montants ont été reclassés en fonction de la présentation adoptée pour l'état consolidé résumé de la situation financière de la période écoulée.

2) Voir la rubrique « Mesures et données financières non conformes aux PCGR ».

3) Le calcul repose sur le BAIIA ajusté pour les quatre derniers trimestres.

4) Le calcul repose sur le BAIIA ajusté et la charge d'intérêts pour les quatre derniers trimestres.

AUTRES ÉLÉMENTS IMPORTANTS

Réforme des soins de santé

Le 29 janvier 2018, une nouvelle réforme des soins de santé a été adoptée par l'Alliance pancanadienne pharmaceutique et l'Association canadienne du médicament générique et entrera en vigueur le 1^{er} avril 2018. La Société estime que cette réforme, compte non tenu de toute mesure d'atténuation, pourrait se traduire par une réduction du bénéfice avant impôt allant jusqu'à 40 M\$.

Hausses du salaire minimum

La Société prévoit engager des coûts de main-d'œuvre plus élevés au cours de l'exercice 2018 en raison de l'augmentation du salaire minimum en Ontario et en Alberta et des autres répercussions associées à l'adoption récente de la *Loi de 2017 pour l'équité en milieu de travail et de meilleurs emplois* (projet de loi 148) en Ontario. La Société estime que les répercussions financières non atténuées des hausses du salaire minimum en Ontario et en Alberta pourraient s'élever à 25 M\$ pour l'exercice 2018 et à 70 M\$ pour l'exercice 2019. Ces estimations reflètent seulement la hausse salariale visant les personnes gagnant moins que les nouveaux salaires prévus et ne tiennent pas compte de toute modification à la rémunération en ce qui concerne les autres fourchettes salariales. D'autres répercussions supplémentaires du projet de loi 148, notamment la parité salariale, pourraient entraîner une hausse de l'incidence potentielle pouvant atteindre 20 M\$ pour l'exercice 2019.

La Société continue d'élaborer des plans pour réduire l'effet de ces hausses et elle prévoit que ces plans neutraliseront les répercussions des hausses pour l'exercice 2018. La Société continue de concevoir des plans pour atténuer les répercussions sur l'ensemble de l'exercice 2019, mais il se pourrait qu'elle ne parvienne pas à contrebalancer pleinement les effets sur le résultat net, étant donné la courte période de transition avant les hausses de coûts.

DÉCLARATION D'UN DIVIDENDE

Le conseil d'administration a déclaré un dividende trimestriel de 0,1050 \$ par action sur les actions de catégorie A sans droit de vote et les actions ordinaires de catégorie B, qui sera payable le 30 avril 2018 aux actionnaires inscrits le 13 avril 2018. Ces dividendes sont des dividendes admissibles au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada) et des lois provinciales pertinentes.

ÉVÉNEMENT POSTÉRIEUR À LA DATE DE CLÔTURE

Après le 3 février 2018, Sobeys a remboursé, comme prévu, ses billets à moyen terme, série C, d'un montant de 100,0 M\$.

RENSEIGNEMENTS PROSPECTIFS

Le présent document renferme des énoncés prospectifs qui sont présentés dans le but d'aider le lecteur à connaître le contexte dans lequel s'inscrit la situation financière de la Société et à comprendre les attentes de la direction concernant les priorités, les objectifs et les plans stratégiques de la Société. Ces énoncés prospectifs peuvent ne pas être appropriés à d'autres fins. Les énoncés prospectifs se reconnaissent à l'utilisation de mots ou d'expressions tels que « prévoir », « s'attendre à », « croire », « estimer », « avoir l'intention de », « pouvoir », « planifier », « projeter » et d'autres expressions semblables, ainsi que par l'emploi de ces verbes au futur ou au conditionnel ou à la forme négative.

Ces énoncés prospectifs comprennent notamment ce qui suit :

- Les attentes de la Société concernant l'incidence du projet Sunrise, y compris les économies de coûts prévues et les efficacités résultant de cette initiative de transformation ainsi que le calendrier et le montant prévus des coûts non récurrents, sur lesquels plusieurs facteurs pourraient avoir des répercussions, notamment le temps dont aura besoin la Société pour mener à bien le projet, ainsi que les facteurs mentionnés à la rubrique « Gestion du risque » du rapport de gestion annuel de l'exercice 2017;
- Les attentes de la Société concernant l'incidence de la réforme des soins de santé qui entrera en vigueur le 1^{er} avril 2018;
- Les attentes de la Société concernant les effets des hausses du salaire minimum en Ontario et en Alberta ainsi que la capacité de la Société à atténuer les répercussions financières de ces hausses, sur lesquelles les facteurs décrits à la rubrique « Hausses du salaire minimum » pourraient avoir une incidence.

De par leur nature, les énoncés prospectifs exigent que la Société pose des hypothèses, et ils sont assujettis à des incertitudes et à des risques intrinsèques, ainsi qu'à d'autres facteurs qui pourraient causer un écart significatif entre les résultats réels et ces énoncés prospectifs. Pour un supplément d'information sur les risques, les incertitudes et les hypothèses pouvant avoir une incidence sur les énoncés prospectifs de la Société, voir les documents déposés par la Société auprès des organismes canadiens de réglementation des valeurs mobilières, notamment la rubrique « Gestion du risque » du rapport de gestion annuel de la Société pour l'exercice 2017.

Bien que la Société soit d'avis que les prédictions, les prévisions, les attentes ou les conclusions présentées dans les énoncés prospectifs sont raisonnables, elle ne peut donner aucune assurance quant à leur exactitude. Les lecteurs sont priés de bien examiner les risques, les incertitudes et les hypothèses lorsqu'ils évaluent les énoncés prospectifs et de ne pas se fier outre mesure à ces énoncés. Les énoncés prospectifs figurant dans le présent document traduisent les prévisions actuelles de la Société et pourraient changer. À moins que les lois sur les valeurs mobilières en vigueur ne l'exigent, la Société ne s'engage pas à mettre à jour les énoncés prospectifs formulés par elle ou en son nom.

MESURES ET DONNÉES FINANCIÈRES NON CONFORMES AUX PCGR

Certaines mesures et données mentionnées dans le présent communiqué n'ont pas de définition normalisée selon les principes comptables généralement reconnus (« PCGR »). Elles peuvent donc ne pas se prêter à une comparaison avec les mesures et données nommées de la même façon et présentées par d'autres sociétés ouvertes. La Société inclut ces mesures et données, car elle est d'avis que certains investisseurs s'en servent pour évaluer la performance financière.

Les mesures et données financières non conformes aux PCGR qui figurent dans le présent communiqué sont définies par Empire comme suit :

- Les ventes des magasins comparables sont celles des magasins situés aux mêmes emplacements pour les deux périodes de présentation de l'information financière.
- Le bénéfice net ajusté s'entend du bénéfice net, déduction faite de la participation ne donnant pas le contrôle, compte non tenu de certains éléments afin de faciliter l'analyse des tendances de la performance et des résultats financiers. Ces ajustements se traduisent par une représentation

économique plus précise des activités commerciales sous-jacentes sur une base comparative. Les éléments non significatifs des résultats de la période écoulée ou de la période correspondante ne font plus l'objet d'un ajustement par la Société.

- Le RPA ajusté (après dilution) s'entend du bénéfice net ajusté, divisé par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation, après dilution.
- Les flux de trésorerie disponibles sont calculés comme les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation, majorés du produit de la sortie d'immobilisations corporelles et d'immeubles de placement, diminués des acquisitions d'immobilisations corporelles et d'immeubles de placement.
- Le profit brut s'entend des ventes moins le coût des ventes.
- La marge brute s'entend du profit brut divisé par les ventes.
- Le bénéfice d'exploitation ajusté s'entend du bénéfice d'exploitation compte non tenu de certains éléments afin de faciliter l'analyse des tendances de la performance. Ces ajustements se traduisent par une représentation économique plus précise sur une base comparative. Les éléments non significatifs des résultats de la période écoulée ou de la période correspondante ne font plus l'objet d'un ajustement par la Société.
- Le bénéfice avant les intérêts, l'impôt sur le résultat et l'amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles (« BAIIA ») s'entend du calcul du bénéfice net, avant les charges financières (déduction faite des produits financiers), la charge d'impôt sur le résultat et l'amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles.
- Le BAIIA ajusté s'entend du BAIIA compte non tenu de certains éléments afin de faciliter l'analyse des tendances de la performance. Ces ajustements se traduisent par une représentation économique plus précise sur une base comparative. Les éléments non significatifs des résultats de la période écoulée ou de la période correspondante ne font plus l'objet d'un ajustement par la Société.
- La valeur comptable par action ordinaire s'entend des capitaux propres, déduction faite de la participation ne donnant pas le contrôle, divisés par le total des actions ordinaires en circulation.
- La dette consolidée s'entend de toute dette portant intérêt, notamment les emprunts bancaires, les acceptations bancaires et la dette à long terme.
- Le capital total s'entend de la dette consolidée et des capitaux propres, déduction faite de la participation ne donnant pas le contrôle.
- Le ratio de la dette consolidée sur le capital total s'entend de la dette consolidée divisée par le capital total.
- La dette consolidée nette s'entend de la dette consolidée, diminuée de la trésorerie et des équivalents de trésorerie.
- Le capital total net s'entend du capital total diminué de la trésorerie et des équivalents de trésorerie.
- Le ratio de la dette consolidée nette sur le capital total net s'entend de la dette consolidée nette divisée par le capital total net.
- Le ratio de la dette consolidée sur le BAIIA ajusté s'entend de la dette consolidée divisée par le BAIIA ajusté pour les quatre derniers trimestres.
- La charge d'intérêts s'entend de la charge d'intérêts sur les passifs financiers évalués au coût amorti, majorée des pertes sur les couvertures des flux de trésorerie reclassées hors des autres éléments du résultat global.
- Le ratio du BAIIA ajusté sur la charge d'intérêts s'entend du BAIIA ajusté pour les quatre derniers trimestres, divisé par la charge d'intérêts pour les quatre derniers trimestres.

Pour obtenir une description détaillée des mesures et données financières non conformes aux PCGR utilisées par Empire, voir le rapport de gestion d'Empire pour le troisième trimestre clos le 3 février 2018.

RENSEIGNEMENTS SUR LA CONFÉRENCE TÉLÉPHONIQUE

Le mercredi 14 mars 2018, à compter de 8 h 30 (HAE), la Société tiendra une conférence téléphonique au cours de laquelle des membres de la haute direction analyseront les résultats financiers de la Société pour le troisième trimestre de l'exercice 2018. Pour participer à cette conférence, veuillez composer le 1 888 231-8191 à l'extérieur de Toronto ou le 647 427-7450 dans la région de Toronto. Pour vous assurer d'obtenir la ligne, veuillez téléphoner 10 minutes avant le début de la conférence. Vous serez mis en attente jusqu'à ce que la conférence commence. Le public investisseur et les médias peuvent assister à la conférence en mode écoute seulement. Il sera également possible d'écouter une diffusion Web audio en direct de la conférence sur le site Web de la Société, à l'adresse www.empireco.ca.

Un enregistrement de la conférence pourra être écouté jusqu'à minuit, le 21 mars 2018, en composant le 1 855 859-2056 et en entrant le code d'accès 3189878. L'enregistrement sera aussi archivé sur le site Web de la Société pendant 90 jours après la conférence téléphonique.

EMPIRE

La société canadienne Empire Company Limited (TSX : EMP.A) a son siège social à Stellarton, en Nouvelle-Écosse. Les principaux secteurs d'activité d'Empire sont la vente au détail de produits alimentaires et les activités immobilières connexes. Empire et ses filiales, marchands affiliés et franchisés, dont les ventes annualisées s'établissent à environ 24,1 G\$ et qui comptent pour 8,6 G\$ d'actifs, emploient environ 125 000 personnes.

Pour obtenir d'autres informations financières sur Empire, notamment sa notice annuelle, veuillez consulter le site Web de la Société, à www.empireco.ca, ou le site Web de SEDAR, à www.sedar.com.

Pour des renseignements supplémentaires, veuillez communiquer avec :

Relations avec les médias

Cynthia Thompson
Vice-présidente,
Communications et affaires générales
Sobeys Inc.
902 752-8371, poste 8455

Relations avec les investisseurs

Katie Brine, CPA, CA, EEE
Directrice, Relations avec les investisseurs
Sobeys Inc.
905 238-7124, poste 2092